



A TOUT PNC HOP ! #88



www.unac.asso.fr

21 décembre 2016



L'ESSENTIEL DU CE HOP! 15 décembre à Rungis

✈️ PLAN DE FORMATION 2017

La Direction de la Formation a détaillé le plan de formation prévisionnel 2017 pour l'ensemble des salariés. Le budget formation passe de 17 M€ (Millions d'€) en 2016 (9 mois) à 25 M€ en 2017 (12 mois) et couvre le périmètre de l'UES (HOP! / HOP! Training et LYS Maintenance). Il correspond à 1% de la masse salariale brut de l'UES. 7000 stagiaires suivront des formations en 2017 (certains des 3176 salariés de l'UES feront 2 ou 3 stages).

**VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
CONTACTEZ
VOS ELUS
CE UNAC
PNC HOP!**



etienne@unahop.com
06 88 59 20 34

cedric@unachop.com
06 20 86 34 27

Pour les PNC, la Formation « HOP! un sourire d'avance » a été budgétée pour former 540 PNC en 2017 sur les 882 de HOP ! Les autres PNC seront formés par la suite en 2018. La formation sera dispensée par les IPNC sur une journée à Rungis, sera dissociée du RTC (Recurrent Training and Checking, nouveau nom du MDC) et ne se fera pas conjointement avec les PNC AF évoluant sur le réseau HOP! (malheureusement). Elle aura pour but de promouvoir une culture commune de la relation client, créative, audacieuse et personnalisée en cohérence avec l'image dynamique, accessible, et originale de HOP! ce qui permettra de se démarquer de la concurrence selon la Direction.

Concernant les RTC, suite à l'avis négatif rendu par le CHSCT PNC sur la mise en place des stages A, C et E dont le premier stage A débutera le 4/01 prochain, nous avons énuméré tous les irritants liés à cette nouvelle organisation : Journées trop denses, amplitude importante, pause d'1 h le midi trop courte, lacunes dans la prise en charge hôtelière notamment pour les CRJ du stage E lors de leur MEP soir MXN / ORY le jour 2, sans oublier les difficultés de circulation propres à la Région Parisienne. Attendons de voir, mais même si les installations à ORLY (pour les PNC ATR et les PNC EJET) semblent propices, nous comptons sur vous pour nous faire remonter toutes les anomalies organisationnelles ou les situations de fatigues excessives : **n'hésitez pas à faire des REF ! (en précisant « activité SOL »).**

Pour les PNC CRJ, sous couvert de vouloir protéger l'emploi local Morlaisien, la Direction ne peut se résoudre pour le moment à relocaliser tous les PNC à ORLY... au détriment encore une fois du PNC, de sa fatigue et de son stress.

Concernant l'anglais, nous voyons que de nouvelles exigences en matière d'anglais semblent poindre avec des niveaux TOEIC pour les sélections CDC par exemple. Quand la Direction donnera-t-elle des moyens sur temps de travail et financés par l'entreprise pour permettre aux PNC de maintenir ou d'améliorer leur niveau de langue, autrement que via le CPF et hors temps de travail ? Les PNT bénéficient de cours à distance en e-learning pris en charge par HOP ! mais hors temps de travail pour obtenir leur licence FLC.055 NIVEAU 4 imposé par la réglementation EASA et ils peuvent compléter leur préparation via un CPF hors temps de travail. En cas d'échec au NIVEAU 4, la remise à niveau peut se faire via le CPF mais dans le temps de travail. Pour les PNC, pas d'exigence réglementaire EASA, donc pas de moyen. A quand la mise à disposition de e-learning et du laboratoire de langue AF par exemple pour ceux qui en ressentent le besoin ou la nécessité ?



A TOUT PNC HOP! #88



www.unac.asso.fr

21 décembre 2016



➔ BUDGET OEUVRES SOCIALES ET CULTURELLES (OSC) // BUDGET FONCTIONNEMENT CE HOP!

Pour les OSC 2017, la dotation CE HOP! est de 1 073 208€ complétée par le solde des CE pré-fusion de 70 000€ ce qui correspond à une enveloppe globale de 1 158 208€. La dotation représente 0,586% de la masse salariale brute (MSB) et a fait l'objet de négociations avec la Direction (pour info la dotation ex-DB était de 0,54% de la MSB et la dotation ex-YS était de 0,50% de la MSB).

Chacun dans l'entreprise bénéficiera d'une dotation de 200€ / salarié représentant 620 000€ de l'enveloppe OSC. Le salarié pourra utiliser ses 200€ à sa convenance soit en remboursement de sorties individuelles sur justificatifs (système ex-YS) et également en contremarques diverses (chèques cinéma, chèques vacances, chèque culture etc.) dans la limite de ses 200€ de prestations.

Pour Noël, 125€ de CADHOC / salarié représentant 367 722€ de l'enveloppe OSC et 30€ de CADHOC uniquement pour les 30 enfants handicapés de l'entreprise.

Les appartements du CE (Port Crouesty et Les Arcs) et le linéaire des locations saisonnières CE (4 hiver/5 été) seront également proposé aux salariés (34 600€ des OSC) et un arbre de Noël est éventuellement prévu (100 000€ des OSC).

En fonction du budget utilisé au cours de l'année 2017, un complément de prestation pourra être envisagé sous réserve de fonds suffisants. A noter également que si le RCAI (Résultat Courant Avant Impôts) 2017 passe la barre des +5M€, un complément de dotation de 0,1% soit 160 000€ est prévu par la Direction et si les RCAI dépasse +10M€, un nouveau complément de 0,1% soit 0,2% en tout.

Vous pouvez retrouver toutes les prestations CE HOP! sur le site <https://www.cehop.fr> et/ou joindre vos assistantes CE HOP! Céline et Kristell à NTE au 02 40 13 53 54 (Bases CDG, CFE, BOD, LIL, NTE, RNS, MRS, TLS, SXB) et Françoise et Elise à MXN au 02 98 63 63 67 (Bases ORY, LYS, BES).

Concernant le budget fonctionnement du CE HOP!, totalement distinct du budget des OSC, 368 800€ sont budgétés pour assumer les 344 017€ de charges annuelles (salaires des assistantes CE, honoraires d'avocat, d'huissier, de comptable, de rédaction des PV CE, affranchissement, fournitures, etc.).

Le cabinet d'expert-comptable SEMAPHORES expertisera les comptes 2016 et 2017 du CE HOP! tant pour les comptes des OSC que pour le compte fonctionnement du CE.

TOUTE L'ÉQUIPE UNAC PNC HOP! VOUS SOUHAITE DE TRÈS BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !!!



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

